

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières

Procès-verbaux des séances des 26 et 27 octobre 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale : n ° 56-20211028

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 26 OCTOBRE 2021	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 27 OCTOBRE 2021	5
AUDITIONS (suite)	6

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
 II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 26 octobre 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières (Ordre de l'Assemblée le 20 octobre 2021, rétroactif au 14 octobre 2021)

<u>Membres présents</u>:

M. Benjamin (Viau), vice-président

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Melançon (Verdun) en remplacement de M. Rousselle (Vimont)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

<u>Témoins</u> (par ordre d'intervention) :

M^{me} Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, accompagnée de :

M^{me} Cathy Allen, membre du conseil d'administration

M^{me} Manon Monastesse, directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, accompagnée de :

M^{me} Danielle Mongeau, directrice, Maison Dalauze

Me Elizabeth Corte, juge en chef à la Cour du Québec de 2009 à 2016 et coprésidente du rapport « Rebâtir la confiance » et M^{me} Julie Desrosiers, chercheuse et professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval et coprésidente du rapport « Rebâtir la confiance »

Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) :

M^{me} Sophie Bergeron, directrice générale, CAVAC du Centre-du-Québec

M^{me} Kathleen Dufour, directrice générale, CAVAC de l'Outaouais

M. Dave Lysight, directeur général, CAVAC de la Mauricie

M. Sylvain Guertin, inspecteur, Direction des services spécialisés en enquêtes, Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec :

- M^{me} Jessica Paradis, conseillère, Direction des enquêtes criminelles, Sûreté du Québec
- M^{me} Anouk St-Onge, commandant, Section spécialisée en violence conjugale, Service de police de la Ville de Montréal
- M^{me} Isabelle Schanck, commandant, Section des agressions sexuelles, Service de police de la Ville de Montréal
- M. Gino Lévesque, directeur adjoint aux enquêtes et services spécialisés, Service de police de la Ville de Québec

Me Roxane Roussel, spécialiste en droit familial

Barreau du Québec:

Me Catherine Claveau, bâtonnière

Me Ana Victoria Aguerre

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 52, M. Benjamin (Viau) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M^{me} Mélançon (Verdun), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M^{me} Riendeau.

À 10 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Monastesse.

À 11 h 48, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend Me Corte et Me Desrosiers.

À 12 h 34, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 38, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels.

À 16 h 28, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend M. Guertin, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec.

À 17 h 21, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

La Commission entend Me Roussel.

À 18 h 10, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 18 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'audition se poursuit.

À 18 h 56, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 27 octobre 2021, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

Frantz Benjamin

AM/mcb

Québec, le 26 octobre 2021

Deuxième séance, le mercredi 27 octobre 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières (Ordre de l'Assemblée le 20 octobre 2021, rétroactif au 14 octobre 2021)

Membres présents :

M. Benjamin (Viau), vice-président

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Melançon (Verdun) en remplacement de M. Rousselle (Vimont)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

<u>Témoins</u> (par ordre d'intervention) :

Me Maude Cloutier, détentrice d'une maîtrise sur l'étude comparée des tribunaux spécialisés (Dubé Gravel avocats) et M^{me} Angela Campbell, professeure de droit, Université McGill

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel :

M^{me} Aïcha Madi, agente à l'analyse des enjeux et incidences politiques

Me Sophie Gagnon, directrice générale, Juripop, accompagnée de :

Me Justine Fortin, directrice de programmes, violences sexuelles et violence conjugale

M^{me} Mélanie Walsh, directrice générale, Auberge Madeleine, partenaire dans « Partenariat pour la prévention et la lutte à l'itinérance des femmes regroupant 5 maisons »

Directeur des poursuites criminelles et pénales :

Me Patrick Michel, directeur

Me Anny Bernier, procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 28, M. Benjamin (Viau) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend Me Cloutier et Pre Campbell.

À 11 h 28, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 08, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

À 15 h 56, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend Me Gagnon.

À 16 h 49, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 12 minutes.

La Commission entend M^{me} Walsh.

À 17 h 38, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend le Directeur des poursuites criminelles et pénales.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 22, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Astrid Martin

Frantz Benjamin

Original signé par

AM/mcb

Québec, le 27 octobre 2021

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Barreau du Québec	002M
Campbell, Angela	003M
Cloutier, Maude	016M
Corte, Élizabeth	004M
Desrosiers, Julie	004M
Directeur des poursuites criminelles et pénales	010M
Gagnon, Sophie	008M
Guertin, Sylvain	014M
Monastesse, Manon	007M
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	017M
Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	009M
Riendeau, Louise	006M
Roussel, Roxane	005M
Service de police de la Ville de Montréal	014M
Service de police de la Ville de Québec	014M
Walsh, Mélanie	011M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association du Barreau canadien, Division du Québec	015M
Clermont-Dion, Léa	012M
Conseil de la magistrature Cour du Québec	013M
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	001M